



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 44

FELICITATIONS A NOS ARBITRES

La C.D.A. Félicite les quatre arbitres qui ont réussi la théorie en Ligue.

– Michaël DUBOIS – Charlie GAYET – Pierre MARESTIN – Thomas PHILIBERT

Ainsi que les deux arbitres qui ont réussi la pratique en Ligue.

– Rémi PARTAMIAN (Arbitre-Assistant Ligue) – Zakaria TOUZOUTI (Jeune Arbitre de Ligue)

Elle se réjouit aussi des bons résultats de ses Arbitres de Ligue avec un point d'orgue pour l'accession de

– David FERREIRA en R1 et de – Pierrick CRESPO et Mohamed ZERGUIT en R2

RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2024/2025

La C.D.A. Vous informe qu'un article concernant le renouvellement du Dossier Médical pour la saison 2024/2025 est en ligne sur le site internet du District Drôme Ardèche. Vous y trouverez toutes les informations et documents. **Vous devez prendre connaissance du GUIDE PRATIQUE (disponible sur ce même article) pour vous aider à réaliser votre dossier.**

ATTENTION : Cette année pour tout dossier incomplet, le délai pour son réexamen **sera de plus d'un mois**. Donc nous vous demandons de bien consulter sur le GUIDE PRATIQUE afin de réaliser correctement votre dossier.

Le délai de rigueur est 15 août 2024. Tout arbitre n'ayant pas envoyé son dossier médical à cette date, sera pénalisé d'un (1) point sur son classement saison 2024/2025.

Merci de ne pas attendre la dernière minute.

VALIDATION DE LA LICENCE ARBITRE SAISON 2024/2024

La C.D.A. vous informe que tant que votre licence arbitre n'a pas été validé, vous ne pourrez accéder à la gestion de vos indisponibilités (cela sera impossible).

1ER TOUR DE COUPE DE FRANCE DU 25 AOUT 2024

ATTENTION : La C.D.A. vous informe que tous les arbitres adultes qui auront leur licence validée, de bien surveiller leurs désignations car ils sont susceptibles d'être désignés pour le 1er tour de Coupe de France.

ASSEMBLEES GENERALES SAISON 2024/2025

La C.D.A. vous informe que les Assemblées Générales de tous les arbitres (Adultes & Jeunes) se tiendront aux dates suivantes.

Samedi 31 août 2024 à MOURS ST EUSEBE (26)

- De 08h00 à 13h00 = D 1 – D2 – Assistants District & Ligue

- De 14h00 à 18h30 = D 3 + Les JAD qui souhaitent venir à cette date-là avec une demande au préalable auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant directement au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43"

Samedi 14 septembre 2024 à PORTES LES VALENCE (26)

- De 08h00 à 13h00 = D 4

- De 14h00 à 18h30 = JAD et Rattrapage

Nous vous demandons de prendre vos dispositions dès maintenant car toute Assemblée Générale est





OBLIGATOIRE et que tout arbitre non présent en date du 14 Septembre 2024, ne sera pas désigné jusqu'au prochain rattrapage et bien entendu le règlement intérieur sur le retrait de points sera appliqué.

Vous devez impérativement venir à l'A.G. De votre catégorie

Réservez donc dès à présent votre date.

Si toutefois, pour des raisons personnelles, vous ne pouvez venir à cette date-là, nous vous demandons de faire une demande auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43". Seul le Président pourra donner son accord.

Particularité cette saison, les JAD doivent venir le 14 septembre après-midi, mais comme mentionnée ci-dessus, une demande peut être faite auprès de la C.D.A. soit par mail soit par téléphone pour venir le 31 aout.

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT POUR LA SAISON 2024/2025

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au Dimanche 30 juin 2024 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante : arbitres@drome-ardeche.fff.fr Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A. Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des Arbitres-Assistants spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2024/2025.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe qu'une Formation Initiale en Arbitrage aura lieu en août 2024. Celle-ci se tiendra toute la journée :

Le samedi 24 aout- Le lundi 26 aout et le mardi 27 aout au Siège du District et que la séance administrative aura lieu le vendredi 06 Septembre 2024 à 19 h 00, toujours au Siège du District.

Cette formation est ouverte aussi bien aux jeunes qu'aux adultes.

Les inscriptions seront ouvertes sur le Site de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football.

INFORMATION

La Commission Départementale de l'Arbitrage et toute son équipe vous annonce officiellement, avec un petit pincement au cœur, le départ le 30 juin prochain, de **Roland VIALLET (CTDA)** qui, après 26 ans de loyaux services comme salarié au sein de notre District, nous quitte pour rejoindre le District du Rhône, le 1er Juillet 2024, à la même fonction.

Nous tenons à le remercier infiniment pour tout le travail accompli pendant toutes ces années, et grâce à lui, notre District est le deuxième de la Ligue Auvergne - Rhône Alpes à avoir autant d'arbitres avec, entre autres, trois Arbitres Fédéraux (François BOUDIQUIAN – Amandine BOUCHARD – Alexis BERGERON), ainsi qu'un grand nombre d'Arbitres de Ligue.

Nous lui disons un **Grand Bravo** et un **Grand Merci**, et nous ne pouvons que lui souhaiter une bonne réussite dans son nouveau District. **ROLAND..... ENCORE MERCI !**

A partir du 1er Juillet, pour toute question sur la formation ou pour toutes autres questions sur l'arbitrage, veuillez contacter uniquement **Nicolas BRUNEL au 06.70.31.54.43** ou à l'adresse de la commission des arbitres arbitres@drome-ardeche.fff.fr

LA COMMISSION VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES ESTIVALES.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT

